



SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 9
Pouvoirs : 3
Absents excusés : 4
Absents : 2
Votants : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE LE DIX-NEUF SEPTEMBRE à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 12 SEPTEMBRE 2024, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Jean-Luc MATTEL Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, M. Bertrand DOLIGEZ, Mme Marielle MERMOUD, Mme Noëlle GRAVAUD.

ABSENTS EXCUSES : M. Florian GIBIER, (donne pouvoir à François BARBIER), M. Jean-Christophe DOMINGUEZ (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), Mme Peggy LE BRUCHEC (donne pouvoir à Noëlle GRAVAUD), Mme Marie-Noëlle LAVERTON.

ABSENTS : M. Etienne JACQUET, M. Antoine BOISSET.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET PRINCIPAL

DEL2024-79

Rapporteur : Michel BELIN

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice 2024, il convient de procéder à des ajustements de crédits en dépenses et en recettes, conformément à la nomenclature M57.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur la DM n°2 au BP 2024 du budget principal telle que présentée ci-dessous :

**BUDGET PRINCIPAL
DECISION MODIFICATIVE N° 02
AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Chapitre	Nature	Libellé	Dépenses	Recettes
<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>				
011	62878	Remboursements de frais à des tiers - secours sur pistes	-280 000,00	
011	6042	Achats de prestations de services - secours sur pistes	280 000,00	
74	74718	Participation Etat - Autres		-32 000,00
74	748374	Dotation aménités rurales		32 000,00
75	752	Revenus des immeubles - indemnité immobilisation terrains projet hydroélectrique Bon Nant Amont		-25 000,00
75	75888	Autres produits divers de gestion courante - indemnité immobilisation terrains projet hydroélectrique Bon Nant Amont		25 000,00
		Total section de fonctionnement	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/09/2024

Reçu en préfecture le 23/09/2024

Publié le

ID : 074-217400852-20240919-DEL2024079-DE

S²LO

Dépenses

Recettes

Chapitre	Nature	Libellé		
SECTION D'INVESTISSEMENT				
21	2188	Autres immobilisations corporelles - illuminations de Noël	-15 000,00	
21	2152	Installations de voirie - illuminations de Noël	15 000,00	
23	2313	Aménagement du parvis de l'Eglise	164 000,00	
21	2128	Réalisation voie douce - phase 1 Pont des Moranches / Notre Dame de La Gorge	-164 000,00	
041	238	Remboursement avance forfaitaire marché 2022-03 schéma mobilité douce		4 000,00
041	2031	Remboursement avance forfaitaire marché 2022-03 schéma mobilité douce	4 000,00	
041	2111	Fin de portage et rachat de parcelles Fond de la Gorge	270 000,00	
041	27638	Fin de portage et rachat de parcelles Fond de la Gorge		270 000,00
		Total section d'investissement	274 000,00	274 000,00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour : 12	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

- **D'ADOPTER** la décision modificative n°2 au budget principal 2024 telle que présentée,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer les virements et inscriptions de crédits ci-dessus mentionnés.

En Mairie, le 19 septembre 2024
Le secrétaire de séance,

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le

En Mairie, le 19 septembre 2024
Le Maire,
François BARBIER

Par délégation
le 1er adjoint
MOLLARD Elisabeth